

L'IMPLICATION DES CITOYENS DE L'UE DANS LE PROJET EUROPÉEN

Daniel Debomy | fondateur et directeur de l'Institut de recherches sur les opinions publiques (OPTeM)

Notre Europe - Institut Jacques Delors, avec l'aide du réseau OPTeM, a organisé en décembre 2013 la première phase du projet « Horizon UE : un cheminement horizontal vers la citoyenneté européenne » qui consistait à recueillir l'opinion d'environ 150 citoyens européens de 18 États membres sur leur accès aux institutions européennes. Cette synthèse pan-européenne se base sur les 18 synthèses nationales

Introduction : objet et méthodologie de l'étude

Cette synthèse présente les résultats d'une étude qualitative réalisée auprès des citoyens de 18 des États membres de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Bulgarie, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Malte, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.

Cette sélection de pays a visé à refléter la diversité des États membres de l'Union, selon des critères de taille (du moins peuplé au plus peuplé), de situation géographique (Nord, Sud, Ouest et Est du continent), de niveau de développement économique, et de degré d'exposition (plus ou moins grand) à la crise financière et économique.

Cette étude a été réalisée par OPTeM¹ et ses partenaires du réseau European Qualitative Network². Elle entre dans le cadre plus large d'un projet dirigé par Notre Europe - Institut Jacques Delors pour la

Commission européenne - Programme Europe pour les citoyens.

L'étude a reposé dans chacun des pays sur une discussion de groupe³ réunissant des citoyens moyens, la composition sociodémographique du groupe étant équilibrée entre :

- femmes et hommes
- tranches d'âge (20-34 ans, 35-49 ans, 50-60 ans)
- catégories socioprofessionnelles moyennes-inférieures (ouvriers, employés) et moyennes-supérieures (cadres moyens, cadres supérieurs et dirigeants de PME, professions libérales).
- préférences politiques variées.

Ces discussions ont eu lieu dans la deuxième quinzaine du mois de décembre 2013 (sauf pour un pays, début janvier 2014)

Elle a donné lieu à une synthèse nationale établie par l'institut partenaire du réseau dans chaque pays - la présente synthèse pan-européenne ayant été rédigée par OPTeM.



Principaux constats

1. Les attitudes générales à l'égard de l'Union européenne observées dans les discussions de groupe présentent des différences très sensibles d'un État membre à l'autre.

Il est manifeste que l'image de l'Union s'est dégradée au cours des dernières années dans nombre de pays (naguère europhiles ou déjà euroréservés) – le plus nettement dans les pays du Sud les plus touchés par la crise. On relève en revanche une certaine amélioration, depuis leur adhésion, dans plusieurs des nouveaux États membres, notamment la Pologne, l'Estonie et la Lettonie. L'attachement à l'idéal européen ne semble pas avoir disparu – mais c'est l'Union qui s'en est éloignée aux yeux de beaucoup.

2. Les citoyens estiment pour la plupart être mal, voire très mal informés sur l'Union européenne.

Ils tendent à mettre en cause les médias, source d'information dominante, à commencer par la télévision, dans beaucoup de pays, pour la piètre qualité de leur traitement des affaires européennes. On note en même temps l'importance de l'usage d'Internet dans certains pays notamment dans de nouveaux États membres. En même temps, ils se reconnaissent passifs et peu disposés à faire un effort pour aller chercher l'information sur ces questions. Celles sur lesquels il leur paraîtrait particulièrement important d'en savoir plus sont d'abord les questions économiques liées à la crise. Mais il en dérive des interrogations sur la capacité à perdurer d'une Union qui a montré au grand jour son hétérogénéité et ses grandes difficultés à traiter les problèmes – ou au moins sur les transformations à envisager de sa structure et de son fonctionnement.

3. Amenés à s'exprimer sur la façon dont ils pourraient faire entendre leur voix sur les orientations ou le fonctionnement de l'Union européenne, les citoyens interviewés se montrent souvent déconcertés par la question de prime abord.

Ils en viennent à citer la voie du vote ou des tentatives de contact direct avec des institutions communautaires ou des représentants de celles-ci – mais les obstacles à l'expression citoyenne et à sa prise en compte sont perçus comme importants et souvent décourageants. Des attentes de moyens permettant une meilleure implication citoyenne se font jour ; elles reflètent un besoin de proximité, d'interactivité et d'échange que l'usage de nouveaux outils technologiques de communication pourrait aider à satisfaire. De fait, parmi diverses hypothèses qui étaient testées, des propositions de moyens interactifs de consultation et d'expression reposant sur de tels outils sont de celles qui suscitent des réactions généralement très favorables.

1. Attitude des citoyens interviewés à l'égard de l'Union européenne

Les participants des réunions étaient d'abord invités à dire « ce qui leur venait à l'esprit en premier » à propos de l'Union européenne.

Ce premier thème de débat permet de situer le **climat actuel des perceptions de l'Union**, en mettant en évidence **des différences très sensibles entre les États membres étudiés**.

Dans deux des plus grands États fondateurs, **l'Allemagne et la France**, on observe des perceptions en partie similaires, en ce sens que le bien-fondé et les buts originels de la construction européenne ne sont pas mis en cause et restent l'objet d'un réel attachement : une communauté de valeurs, d'échanges, de solidarité dans un but initial de paix ; la nécessité bien comprise de s'unir pour peser suffisamment face aux autres grands pays ou blocs dans le monde.

On reconnaît des réalisations qui ont un impact sur la vie des gens, positives (dont l'euro, qui n'est pas critiqué en France, et qui ne l'est plus guère en Allemagne) ou parfois moins positives.

Mais les déceptions et les désillusions sont grandes.

En Allemagne, elles ont été fortement activées par la crise financière et économique. Le comportement de

la Grèce (« tricheuse ») est notamment décrié, et le rôle qui lui est prêté dans le développement de l'instabilité et du marasme actuel sur le plan économique en Europe : il fait évoquer l'idée de « solidarité pervertie » pour des pays qui « ne jouent pas le jeu », s'interroger sur la pertinence des critères d'adhésion (insuffisamment stricts) à l'Union, et craindre d'autres déséquilibres (migratoires de l'Est vers l'Ouest de l'Europe par exemple).

Les Français, dont on sait par de nombreuses enquêtes que leur moral général est actuellement au plus bas, parlent moins directement de la crise et de la conduite des affaires dans ces circonstances par l'Union, mais déplorent particulièrement une organisation complexe, lourde, lointaine et floue, dont les décisions échappent au citoyen ordinaire. On note que cette « critique bureaucratique » de l'Union, présente depuis longtemps dans d'autres pays, n'avait pas du tout cette force en France il y a quelques années.

Dans les deux pays on reconnaît généralement être mal informé (et par des médias qui ont sans doute tendance à mettre en évidence les aspects négatifs des choses, point souligné ici davantage en Allemagne d'ailleurs).

En Italie, pays naguère très europhile, la désillusion est extrêmement grande et assortie d'une véritable rancœur.

Le négatif prévaut très nettement. L'Union européenne y est vue comme responsable sinon de la crise, au moins d'un traitement inadéquat de celle-ci, conduisant à des problèmes financiers et économiques majeurs pour l'Italie, au creusement des inégalités sociales, à une Europe de plus en plus « à deux vitesses » où l'Allemagne s'impose au contraire de pays comme la Grèce et l'Italie qui doivent suivre.

La raison d'être d'origine de la construction européenne a perdu son sens, le sentiment commun s'est affadi, la diversité valorisée des cultures est mise à mal, etc.

Certains des interviewés, parmi les plus jeunes, conservent toutefois une vision plus positive d'une Union visant à l'égalité, au respect des droits, à la solidarité, au progrès en commun, même si l'expression de ces valeurs semble aujourd'hui en sommeil.

Sur un plan pratique, ils reconnaissent aussi des choses positives (paix maintenue, unité face aux autres « blocs », éléments d'intégration tels qu'Erasmus, praticité de l'euro - bien que d'autres lui imputent au contraire une partie des problèmes économiques italiens).

Là aussi, l'idée de médias donnant plutôt des échos négatifs est présente.

En Espagne règnent le même scepticisme et les mêmes déceptions.

Il y a un véritable sentiment d'abandon par l'Union, et en même temps d'écart croissants entre les pays du Sud et ceux du Nord (ou : les « États membres dominants »), l'Espagne se révélant être « à la traîne » sur le plan économique comme sur d'autres plans, voire perdant la maîtrise de son destin.

La distance perçue avec les institutions européennes est très grande, le sentiment est fort de n'y être pas représentés.

Certes, on reconnaît des avantages (libre circulation, possibilités de mobilité professionnelle, échanges universitaires et culturels, euro, concours des Fonds communautaires, etc.), mais ils passent actuellement au second plan.

En Grèce les attitudes sont du même type que dans les deux pays du Sud précédents et de manière peut-être plus nette encore.

Sur le plan économique (sans aborder à ce stade la question des responsabilités propres du pays), on considère que l'Union européenne a failli dans son rôle de « filet de protection » en n'ayant pas été anticipatrice des problèmes qui pourraient se poser aux pays fragiles ; et l'euro est considéré comme un facteur des difficultés grecques.

L'Union apparaît de plus en plus inégalitaire, les Grecs se voient dépendants de décisions prises par autrui (sur le plan économique, mais pas seulement), les interviewés de la moitié la plus âgée de la population étant les plus pessimistes.

Des éléments positifs sont reconnus : frontières ouvertes pour les voyages, les études, le travail, comme pour le commerce ; instauration de règles communes ; concours des Fonds européens - on admet que le pays n'a pas bien tiré parti des opportunités qui s'ouvraient. Mais ces éléments restent très théoriques dans le contexte actuel.

En Irlande règne un état d'esprit bien différent.

Dans un pays qui a dû lui aussi en passer par un « plan de sauvetage » européen, mais qui commence à se tirer d'affaire, les attitudes à l'égard de l'Union européenne sont aujourd'hui clairement favorables.

On y reconnaît à l'Union, dans la période récente, un rôle protecteur, de « garde-fou » utile en matière notamment financière (même si cette personnalité de « big brother » est ambivalente).

Plus largement sont évoqués les Fonds européens, qui ont beaucoup aidé au développement irlandais dans les années 1990, l'ouverture des frontières au commerce, l'euro, l'obtention de taux d'intérêt abaissés, la liberté de circulation, la protection des droits avec la Cour de Justice et la « Convention » sur les droits de l'homme : en résumé, des éléments porteurs d'unification et de solidarité entre les États membres.

Parmi les éléments négatifs qui sont cependant mentionnés figurent une certaine perte d'autonomie et de maîtrise des décisions (sur le plan financier, mais aussi en pensant à une Union qui fait « revoter »

quand le résultat d'un premier référendum ne va pas dans son sens), sous contrôle de l'Allemagne en matière de finances, mais aussi la « bureaucratie européenne » et des règles ineptes ou inadaptées concoctées centralement.

En Suède, les premiers propos des interviewés sont également plutôt positifs: leur intérêt pour le sujet croît d'ailleurs à mesure que la discussion avance.

On y évoque comme ailleurs le projet initial de paix, l'ouverture des frontières qui permet notamment aux jeunes d'aller travailler dans un autre pays, la coopération importante en matière économique et, à l'inverse de ce qu'on entend dans certains autres États membres (à leurs propres yeux) « petits » ou « faibles », le sentiment qu'un pays de la taille de la Suède peut avoir une influence.

Cela est partiellement contrebalancé par des points négatifs : élaboration de règles et de normes trop nombreuses et parfois absurdes (« taille des concombres ou des fraises »), bureaucratie, manque de transparence, insuffisances de l'information.

Aux Pays-Bas, les attitudes en apparence traditionnellement très favorables à l'Union (*cf. enquêtes par sondage*) ont en réalité toujours masqué l'existence de réserves certaines.

On y assiste à de premières réactions tièdement favorables, avec la reconnaissance d'éléments positifs concrets dans les politiques européennes (coopération en matière de sécurité, échanges en matière éducative et scientifique, subventions à l'agriculture qui vont « moins qu'avant à un ou deux (évidemment autres) pays... »).

Mais l'Union européenne, pour nécessaire qu'elle soit, apparaît très lointaine, ses processus de décision nébuleux, la recherche de solutions communes illusoire en regard des très grandes différences de développement « économique et culturel » entre les États membres, avec des craintes de perte d'identité pour le pays et d'afflux d'immigrants (sans parler de la dénonciation du coût du double siège du Parlement à Strasbourg en plus de Bruxelles).

Tout cela rend « difficile à saisir » l'Union européenne.

En Autriche, les propos entendus mêlent aussi du positif et du négatif.

En positif, il y a le rappel des buts fondamentaux et des valeurs de démocratie, d'égalité, de droits, de réalisations dont la liberté d'échange et d'établissement ou l'euro.

En négatif, on dénonce surtout la lourdeur bureaucratique de l'Union, le soupçon de l'influence des lobbies, alors que les attentes du citoyen de base ont au contraire peu de chances d'être prises en compte.

Au Royaume-Uni les grandes réticences traditionnelles qui y existent envers l'Union européenne ont aujourd'hui une intensité encore accentuée.

On y met en cause des frontières ouvertes qui amènent des immigrants non désirés « profiteurs » des bénéfiques du système de santé (même si certains font valoir que cela a aussi amené des étrangers qui remplissent des tâches que les Britanniques « ne veulent plus faire ») ; la crainte d'un afflux de Bulgares et de Roumains après la fin de la période transitoire consécutive à leur adhésion ; l'euro synonyme d'instabilité financière, mais surtout, plus fondamentalement, les tentations de Bruxelles (ou « d'étrangers ») de régenter le Royaume-Uni.

Les quelques éléments positifs concédés par les interviewés (libre circulation, échanges commerciaux) pèsent peu à côté de cela et ne sont d'ailleurs pas toujours sans effets négatifs.

L'hypothèse d'une sortie du pays de l'Union européenne est présente dans les esprits.

En Pologne, nouvel État membre où les attitudes à l'égard de l'Union étaient empreintes de grandes réserves et de craintes avant l'élargissement et dans les premières années de son adhésion, l'évolution vers une vision beaucoup plus rose qui s'est amorcée ensuite se confirme pleinement.

Les Polonais réunis dans le groupe évoquent une communauté avec des valeurs très positives (liberté, ouverture, diversité, tolérance, opportunités, progrès, modernité, etc.), ainsi que des politiques communautaires aux effets heureux (action des Fonds communautaires, Politique agricole commune, échanges Erasmus, etc.).

Les aspects économiques dominent dans ces considérations, avec un objectif clairement envisagé de

rattrapage des pays de l'Europe occidentale plus avancés.

En négatif, mais cela est relativement mineur, on entend critiquer une bureaucratie trop lourde, un coût élevé de fonctionnement des programmes, une efficacité insuffisante parfois, ainsi qu'une évolution vers « l'unification des cultures ».

En Hongrie, autre pays d'Europe centrale dont le processus d'entrée dans l'Union a été concomitant à celui de la Pologne, les citoyens interrogés font montre de réactions diverses et ambivalentes.

La « fin » des frontières est très valorisée avec le sentiment de liberté (pour les touristes, les travailleurs, etc.) qu'elle a procuré : elle est même associée à « une revanche sur Trianon » (traité qui, après la Première guerre mondiale, a fixé de nouvelles frontières en amputant la Hongrie d'une partie de son territoire et en laissant une frustration qui n'est pas éteinte aujourd'hui encore).

L'Union comme communauté de valeurs est une expression émise dans le groupe : pour la première fois dans l'histoire de ce petit pays, une « fédération » à laquelle « il a adhéré volontairement ».

Mais les critiques, les insatisfactions et les frustrations demeurent vives, notamment sur le plan économique. Il ne s'agit pas seulement des déboires actuels de l'Union en la matière, mais plus profondément des conséquences perçues de l'adhésion (perte d'entreprises et d'industries nationales, disparues ou passées entre des mains étrangères), ainsi que du sentiment corollaire que « la Hongrie ne décide plus pour la Hongrie » (y compris, exemple cité, pour l'affectation des Fonds structurels qui lui reviennent, dont on admet toutefois que leur montant semble avoir augmenté récemment).

Les Hongrois interviewés ont conscience de leur faible degré de connaissance, imputé à un déficit d'information et de formation, à un « filtre » des médias, et aussi à une passivité de leur part à cet égard.

Chez **les Tchèques**, traditionnellement réservés à l'égard de l'Union, une tonalité négative domine : critiques de la bureaucratie communautaire, du fait que les petits pays « ne comptent pas », d'une inégalité de traitement qui permet à de grands États membres comme l'Allemagne ou la France de s'asseoir sur les

règles sans encourir de sanction, et en même temps d'une instabilité de l'Union due à la fois à « l'écroulement » des pays du Sud et à la faiblesse économique des dernières arrivées, la Bulgarie et la Roumanie, défiance envers l'euro.

Des points positifs émergent cependant : liberté de circulation pour les voyages, les études ou le travail, couverture sociale de l'assurance-maladie maintenue quand on se trouve dans un autre État membre ; Fonds européens utiles pour le développement du pays ; unité nécessaire pour faire face aux autres « blocs ».

Avec **l'Estonie**, on a affaire à un petit pays entré dans une vaste Union avec des attitudes distantes et attentistes sinon défiantes, mais où les préventions se sont atténuées et où l'image de l'Union est aujourd'hui plus positive que négative.

Dans les aspects reconnus comme positifs figurent la liberté de circuler (d'étudier, de travailler), l'impression d'une Europe protectrice (elle s'est montrée telle à l'égard de la Grèce...), et son concours par les Fonds communautaires au développement du pays et à son rattrapage des États membres plus avancés.

En négatif en revanche, on trouve d'une part les idées de surréglementation, de standardisation qui se font à l'encontre des identités historiques, culturelles ou géographiques, et d'autre part des craintes des conséquences du comportement d'États « irresponsables » comme la Grèce, pour lesquels les Estoniens pourraient être amenés « à payer » et à devenir contributeurs nets.

Par ailleurs, les Estoniens ressentent l'Union européenne comme abstraite et distante, estiment que leur voix y compte peu en tout état de cause et manifestent un degré d'intérêt et d'implication restreint.

La Lettonie était un petit pays entré dans l'Union avec plus de réserves encore, et surtout de très grandes craintes (de ne pas pouvoir s'y adapter, de ne pas « supporter le choc », etc), réserves et craintes qui sont restées présentes après l'adhésion. Là aussi, les visions se sont améliorées ; il règne dans le groupe un consensus sur l'idée que le positif l'emporte sur le négatif.

En positif, on relève le concours des Fonds communautaires, visible par les projets concrets qu'ils financent ; les normes et réglementations introduites

qui donnent « un sentiment de sécurité » lié à ces « standards modernes » ; l'entrée dans la zone euro qui valorise la Lettonie en lui donnant plus de confiance en elle-même ; la liberté de circulation et notamment de travail à l'étranger.

En négatif, on note : la contrepartie de la liberté de circulation, une certaine émigration des cerveaux (mais en réalité qui se serait produite avec ou sans l'UE) ; une bureaucratie très lourde ; et des injustices et inégalités de traitement entre les États membres anciens et nouveaux (cf. l'importance de l'aide accordée à des pays du Sud comme la Grèce).

En Bulgarie, les attitudes avant et au moment de l'adhésion pouvaient être qualifiées de prudentes et attentistes, ouvertes toutefois à une amélioration.

Cette amélioration s'est produite selon les enquêtes par sondage qui ont été régulièrement effectuées (Eurobaromètre notamment).

Elle reste relative au vu des réactions du groupe interviewé.

En positif, on reconnaît les bénéfices de l'appartenance à une communauté démocratique où règne la liberté, les opportunités liées à la libre circulation dans toutes ses composantes, l'enrichissement permis par les voyages et les échanges éducatifs, ainsi que les financements par l'Union de projets en Bulgarie.

En négatif, deux points sont principalement mis en avant : la lourdeur bureaucratique de l'Union, la masse des réglementations pas toujours adaptables au contexte local (dans un pays qui n'est pas encore prêt à répondre à toutes les requêtes), et surtout l'impression d'inégalité de traitement entre les pays membres, la Bulgarie se ressentant comme « un parent pauvre ».

La connaissance des choses de l'Union est, aux dires des interviewés eux-mêmes, faible, de même que leur implication dans ces questions.

Les Roumains se caractérisaient, à l'approche de leur adhésion, par un enthousiasme débordant à l'égard de toute chose, ou presque, relevant de l'Union européenne.

Bien que cette eurofaveur se soit modérée depuis lors, les attitudes restent dans l'ensemble clairement

positives. L'Union est vue comme une communauté de peuples et de valeurs (fraternité, recherche de consensus, liberté de mouvement, progrès, etc.), une union qui fait la force, et qui en même temps préserve les cultures de chaque pays tout en facilitant les échanges (unité dans la diversité).

Il y a bien sûr des points négatifs : bénéfices de l'appartenance pas assez visibles, utilisation inadéquate des Fonds communautaires, statut « inférieur » de la Roumanie dans l'Union (mais elle en est elle-même en partie responsable), critiques infondées à son seul égard pour la migration de Roms dans les pays d'Europe occidentale, crainte aussi de voir des pays quitter l'UE.

Le degré d'intérêt manifesté est globalement assez élevé.

Enfin à **Malte**, le plus petit des pays de l'Union et pays insulaire, mais qui n'était pas auparavant coupé de l'Europe occidentale comme les pays « de l'Est » sous tutelle soviétique, des attitudes raisonnablement positives prévalent, deux thèmes étant principalement abordés dans cette première phase de la discussion : aspects sociétaux et culturels, aspects liés aux institutions.

En positif, on relève les frontières ouvertes aux voyageurs, aux étudiants et aux travailleurs, le concours de Fonds européens notamment au développement de la recherche, l'idée générale de progrès ; ainsi que les droits de l'homme, dont l'introduction de certains droits nouveaux à Malte.

En négatif, on retrouve des thèmes entendus ailleurs : bureaucratie, législations non adaptées au contexte local (même si certaines normes nouvelles ont été positives), utilisation défailante des aides financières accordées, traitement inégalitaire entre les États membres « plus influents » et les autres, et solidarité insuffisante de l'Union face au problème de l'afflux d'immigrants qui pose des problèmes considérables sur un très petit territoire.

L'intérêt déclaré pour les questions relatives à l'Union est modéré, plus grand dans les domaines (professionnels en particulier) par lesquels on se sent plus directement concerné.



2. Information des citoyens sur l'Union européenne

2.1. Sources d'information et de connaissance sur l'Union européenne

On interrogeait les personnes réunies dans les groupes de discussion sur **les sources dont proviennent les informations et les opinions** qu'elles reçoivent **sur l'Union européenne** – sources étant pris au sens large, incluant les conversations avec des amis ou connaissances aussi bien que des sources plus formelles.

2.1.1. Les médias classiques sont logiquement cités dans tous les États membres, quoique à des degrés variables.

Dans un bon nombre de pays, les médias classiques constituent la source dominante d'information de la plupart des citoyens interrogés.

C'est le cas presque partout dans les anciens États membres inclus dans le champ de l'étude ainsi qu'en République tchèque.

Internet y est peu évoqué ou il ne l'est guère que par une minorité d'interviewés plus jeunes ou particulièrement versés dans son usage de par leur formation ou leurs activités professionnelles.

Les participants des groupes espagnol, irlandais et plus encore autrichien citent toutefois davantage Internet comme un moyen d'accès couramment utilisé par eux.

Dans la plupart des nouveaux États membres étudiés (à l'exception de la République tchèque) **Internet est davantage mentionné**, souvent à l'égal des médias classiques (voire davantage), et avec des précisions fréquentes sur divers modes d'usage.

Parmi les médias classiques, on note une domination de la télévision sur les autres types de support **dans un pays sur deux** (Allemagne, France, Grèce, Pologne, République tchèque, Hongrie, Lettonie, Bulgarie et Roumanie), **alors que sa fréquentation est davantage équilibrée, notamment par celle de la presse écrite, dans les autres pays.**

La **radio est citée avec une relative fréquence** en France, Italie, Irlande, Suède, République tchèque et Hongrie, **moins** en Allemagne, Espagne, Pays-Bas, Autriche et Lettonie, pratiquement pas ailleurs.

Parmi les **autres sources** dont des interviewés font état, on trouve parfois mentionnés :

- l'école (ou l'université, ou les échanges Erasmus) pour les jeunes ;
- des sources spécialisées, consultées à titre professionnel ;
- plus souvent, le « bouche à oreille », ou encore « l'expérience personnelle » issue de voyages, de rencontres avec d'autres Européens ou encore d'observations qu'on a pu faire de l'impact local d'actions communautaires.

2.1.2. *Le regard porté sur la qualité et la crédibilité des médias est souvent sombre ou même très sombre.*

On observe une ritique assez généralisée des médias de masse de tous types en Allemagne, en France, en Italie, en Grèce, en Autriche, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Hongrie, en Lettonie, en Bulgarie (moins fortement), à Malte.

Les causes de mécontentement sont l'impression que les sujets européens sont peu couverts, que leur traitement est biaisé, que l'information est « filtrée » par les préférences politiques des journalistes ou la ligne politique du journal, la médiocre qualité de la couverture des sujets, ou la tendance à rechercher le sensationnalisme, et à ne s'intéresser « qu'au négatif » dans l'Union européenne.

On peut noter un cas inverse, celui de la Lettonie, où on reproche aux médias une « langue de bois » qui les amène souvent à « peindre l'Union européenne en rose ».

Toutefois, la critique est plus différenciée selon les médias : en Suède (chaînes et journaux de qualité contre télévision et presse populaires ou populistes) ; en Pologne (critique surtout des chaînes de télévision) ; en République tchèque (radio et télévision publiques valorisées, avec les magazines économiques, et à l'inverse de leurs consœurs privées) ; en Estonie (même appréciation des chaînes publiques, opinion inverse sur la plupart des journaux) ; en Roumanie (critiques, quoique plus modérées, de la télévision).

En revanche, rares sont les appréciations plutôt positives : en Irlande (sujets touchant à l'Union européenne assez bien traités dans l'ensemble), et relativement peu de critiques en fin de compte en Espagne.

2.1.3. *Globalement, rares sont ceux qui ont le sentiment d'être (raisonnablement) bien informés sur l'Union européenne, et encore plus rares sont ceux qui pensent disposer d'une vision d'ensemble cohérente de ce qu'est et fait l'Union.*

Il est vrai que dans une grande majorité des cas les citoyens interrogés se reconnaissent passifs, attendant que l'information leur parvienne et peu disposés à faire un effort pour aller la chercher – sur des sujets qui sont complexes, en général sans impact direct sur leurs propres vies, voire rébarbatifs.

Apparaissent toutefois comme faisant relativement exception, en recherchant plus activement les informations, en consultant plusieurs sources pour les recouper, nos interviewés irlandais, estoniens, lettons, roumains, et maltais.

2.2. Attentes d'information concernant l'avenir de l'Union européenne

Les interviewés étaient invités à aborder le sujet de **l'avenir de l'Union européenne** et à dire quelles sont **les choses qu'il serait à leur avis important de mieux connaître et de mieux comprendre** dans cette perspective, qu'il s'agisse du fonctionnement ou des orientations de l'Union.

2.2.1. *Dans une majorité des groupes s'expriment en premier lieu des préoccupations de nature économique, largement liées à la crise.*

Dans les États membres du Sud, Grèce, Espagne, Italie, et en France, derrière les interrogations formulées sur le futur économique de l'Union se font jour surtout de fortes angoisses quant à la situation du pays et sa capacité à s'en sortir.

Dans d'autres États membres apparaît d'abord l'inquiétude des répercussions du plan de sauvetage de la zone euro (ou plus précisément des pays membres qui se sont mis dans un mauvais cas) sur la stabilité d'ensemble de l'Union et sur l'économie nationale : ainsi, avec des accents variés en Allemagne, en Autriche, en Irlande, en République tchèque, en Hongrie et (moins vivement) en Estonie.

Dans quelques-uns on entend également poser des questions sur l'économie européenne plus ou moins directement liées à la crise (Pays-Bas, Lettonie, Pologne).

Ces questions sont moins immédiatement présentes dans des pays ouest-européens non-membres de la zone euro (au Royaume-Uni, thème dominant du maintien du pays ou non dans l'Union européenne, qui imprègne les réflexions sur tous les autres sujets ; en Suède, interrogations sur le caractère démocratique et le mode de fonctionnement de l'Union) et dans quelques nouveaux États membres (en Bulgarie, en Roumanie, dans les États baltes, questions aussi sur la structure et le fonctionnement futurs de l'Union : départ éventuel d'actuels États membres, degré de fédéralisme, marge d'autonomie revenant au niveau national, etc.).

Les difficultés économiques de l'heure suscitent parfois aussi la demande de précisions, de vérifications ou de contrôles des dépenses de l'Union elle-même, de son budget, des programmes qu'elle gère, principalement dans de nouveaux États membres où l'apport de soutiens financiers communautaires est important et où leur gestion (centralement ou localement) suscite parfois des soupçons.

2.2.2. Souvent liées à la crise et à ses conséquences sont des interrogations sur la capacité de l'Union à perdurer telle qu'elle est, étant donnée son hétérogénéité et la difficulté démontrée à faire suivre et respecter un même chemin par tous ses États membres, et sur les transformations qu'elle pourrait connaître de ce fait.

Ces interrogations émanent en particulier (mais pas seulement) des pays précités où l'on s'inquiète de voir un des États membres défaillants mettre en péril l'avenir de l'Union dans son ensemble.

Dans le même esprit est parfois évoquée la question de l'adhésion éventuelle d'États membres supplémentaires, avec la même crainte de trop grande hétérogénéité et donc une tendance à une réponse négative dans les groupes allemand, autrichien et maltais.

Inversement, les Polonais souhaitent l'adhésion de l'Ukraine, et les Lettons évoquent l'hypothèse de son entrée, comme de celle de la Moldavie et de la Géorgie.

Quant à d'éventuelles transformations futures de l'Union, on a relevé plus haut le cas de quelques pays où des interrogations à ce sujet s'exprimaient d'emblée.

On note aussi des questions sur le **contrôle qu'exercerait l'Union** sur les orientations budgétaires ou financières des pays membres (entendues par exemple en Italie et en Espagne, aussi bien qu'en Irlande ou en Estonie), ou plus largement sur le **maintien ou non d'une capacité de décision autonome pour les États membres** (avec rancœur chez les Espagnols et les Grecs).

Dans divers pays (petits ou actuellement affaiblis), des voix s'élèvent aussi pour mettre en cause l'influence dominante d'autres États membres ou s'inquiéter de la préservation de l'identité nationale.

Peu, dans ce contexte, se hasardent à évoquer les perspectives d'une Union future plus politique et plus intimement soudée. On trouve des demandes dans ce sens exprimées dans quelques groupes.

Généralement, sur les **institutions**, le fonctionnement institutionnel, le système de décision de l'Union européenne, la discussion, quand elle s'engage, met en évidence chez les citoyens interrogés leur (très) **faible connaissance** de ces aspects, mais active leur besoin ressenti d'y comprendre quelque chose : c'est apparent particulièrement ici chez les interviewés français, italiens, irlandais, suédois, et aussi espagnols, grecs et lettons.

Quelques questions sont posées en outre sur les droits des citoyens, la manière dont ils sont protégés, les voies de recours.

2.2.3. D'autres sujets de politique sont moins abordés dans l'ensemble, mais apparaissent particulièrement sensibles dans certains pays.

La gestion des problèmes d'immigration en Italie, à Malte (où on attendrait plus de solidarité communautaire), aux Pays-Bas, en Hongrie et en Lettonie : dans ces deux derniers pays on évoque les problèmes d'émigration de nationaux vers d'autres États membres aussi bien que d'entrée de candidats à l'immigration venus d'ailleurs.

Les questions énergétiques, signalées comme particulièrement importantes par les Polonais, et par

d'autres citoyens d'Europe centrale et orientale : on y évoque la « dépendance à l'égard de la Russie ».

En Pologne, on s'insurge contre les limites que l'on veut imposer aux émissions de CO₂, contre les tentations d'interdire l'exploitation des gaz de schistes – ces facteurs du développement économique passant à l'évidence avant la préservation de l'environnement.

Les questions environnementales sont peu évoquées dans le cadre de ces discussions de groupe, de même que les problèmes **démographiques**.

Ce n'est pas sans doute qu'on juge **ces dernières questions** non importantes, mais elles **passent au second plan derrière le sujet de la crise, de son traitement, et des problèmes qu'elle met en lumière quant à la cohésion future de l'Union**.

2.2.4. Les interviewés reconnaissent souvent que toutes ces questions européennes (en dehors des angoisses très concrètes liées à la crise) ne sont pas de celles qu'ils se posent spontanément tous les jours, et ils confessent souvent à nouveau leur passivité.

La discussion sur ces thèmes a cependant activé leur attention et leur intérêt à en savoir plus.

3. Moyens d'expression des citoyens sur l'Union européenne

3.1. Moyens d'expression évoqués sur les orientations futures de l'Union européenne

Les participants des discussions de groupe étaient invités à dire **comment ils pouvaient aujourd'hui**, en tant que citoyens, « **donner leur avis et faire entendre leur voix sur les orientations futures de l'Union européenne**, que ce soit pour approuver ou pour contester telle ou telle orientation, ou pour toute autre raison ».

3.1.1. Cette question n'appelle pas une réponse aisée ; elle surprend, voire déconcerte bon nombre d'interviewés.

On a vu précédemment qu'ils jugeaient pour la plupart médiocrement l'information « descendante » qui leur parvient sur les questions relatives à l'Union européenne ; **leur sentiment sur la possibilité d'une communication « montante » des citoyens vers les instances de l'Union est moins favorable encore.**

Cela s'observe peu ou prou dans tous les pays inclus dans cette étude. C'est particulièrement marqué dans les pays du Sud de l'Europe où la rancœur à l'égard de l'Union s'est installée et où les personnes interrogées inclinent à penser qu'elles n'ont de toute manière aucun accès aux décisions et aucune influence possible.



3.1.2. Les moyens possibles d'expression plus ou moins spontanément évoqués sont notamment les suivants :

Celui du **vote** aux **élections** du Parlement européen ou aux élections nationales (en fonction des positions sur l'Europe des partis candidats), ou bien à des **référendums** dans certains pays. **On note cependant que le vote n'est pas d'emblée présent à l'esprit de tous comme moyen d'expression des attentes citoyennes sur l'Union européenne.**

La recherche de contact avec des institutions communautaires ou des responsables au sein de celle-ci : rencontres possibles avec des députés européens ou d'autres personnalités, visite à un bureau de représentation, envoi de lettres ou de messages électroniques, etc. Ces moyens possibles de contact sont mentionnés surtout par des interviewés de petits États membres, dans lesquels la visibilité des instances ou des responsables concernés est sans doute moins mauvaise que dans des pays plus grands. Ils revêtent cependant pour la plupart **un caractère assez théorique** ; très peu disent avoir réellement essayé de les utiliser.

Plus occasionnellement mentionnés, l'interpellation du gouvernement national ou la réponse à des consultations qu'il peut organiser, la signature de pétitions (efficace seulement si elle est organisée et relayée) ou encore la manifestation comme moyen de protestation.

3.1.3. Les obstacles à l'expression citoyenne et à sa prise en compte sont perçus comme importants et souvent décourageants.

Ils sont de plusieurs ordres.

En premier lieu, **l'absence présumée de volonté des institutions et des responsables concernés d'écouter les citoyens et de prendre en compte leurs avis**, et les doutes corollaires « que cela puisse servir à quelque chose » de chercher à se tourner vers eux : idée présente pratiquement dans tous les pays étudiés, avec plus ou moins de vigueur, à propos d'ailleurs des **instances et des responsables politiques en général, au plan national aussi bien qu'au plan européen.**

Il peut s'y ajouter le sentiment de **la faible influence de son pays** et de ses représentants dans les instances de l'Union.

Une image floue et souvent assez négative des députés européens : inconnus pour la plupart, considérés ici ou là comme peu représentatifs, parfois comme politiciens « de seconde zone », en tous cas comme déconnectés de la vie des citoyens de base, auxquels ils ne viennent pas rendre compte une fois élus...

Parfois également évoquée, **la difficulté particulière à appréhender les questions complexes de politique européenne.**

Sur un plan pratique, **l'ignorance des lieux ou des canaux auxquels recourir** pour s'adresser à une Union européenne vue comme gigantesque et lointaine.

Mais aussi la passivité des citoyens que reconnaissent bon nombre des interviewés à ce sujet comme à celui de la recherche d'information sur l'Union.

3.1.4. Cependant, des attentes de plus grande implication apparaissent dans les groupes réunis dans les différents pays.

Des propos émis à ce sujet ressortent **trois idées centrales** :

- **Un besoin de grande proximité** : contacts avec des responsables communautaires en des lieux proches de chez soi (mairies, réunions de quartier, bureaux d'information ouverts au public, etc.).
- **Un appel très fréquent à l'usage des outils technologiques de communication** : Internet et les nouveaux outils qui lui sont liés, dont les réseaux sociaux, permettant de consulter les citoyens, de recueillir leurs avis, de recevoir des pétitions, d'organiser des débats, etc., même si ces dispositifs pourraient être complétés par des moyens plus classiques.
- **Une forte demande d'interactivité et d'échanges**, dans l'utilisation des différents moyens.

3.2. Évaluation de propositions visant à favoriser une meilleure implication citoyenne

Huit propositions étaient soumises aux personnes interviewées.

3.2.1. Un service d'information sur le fonctionnement et les politiques de l'Union européenne, comportant un bureau d'information ouvert au public dans chaque grande ville, un site Internet, et un service de réponse rapide aux questions posées par téléphone, lettre ou courriel.

Cette proposition reprend largement le contenu des services Europe Direct mis en place depuis nombre d'années, mais toujours très mal connus.

Elle est reçue dans l'ensemble tout à fait ou assez favorablement dans la plupart des groupes, en tant que service d'information a priori compétent et efficace, répondant aux conditions nécessaires de facilité d'accès et de proximité, et dont on escompte contact personnalisé et possibilité d'explications et de discussion au-delà de l'obtention d'information brutes.

Les **réserves** exprimées par certains tiennent principalement au fait qu'**il s'agit seulement d'un service d'information**.

3.2.2. Des débats dans les grands médias sur les orientations de l'Union européenne, entre des citoyens moyens et des spécialistes de ces questions.

L'accueil réservé à cette proposition est très mitigé.

Les groupes qui tendent à la considérer positivement sont notamment ceux qui ont été recrutés en Espagne, en Suède, en Autriche, en Pologne, en Lettonie et en Roumanie : ils voient avec faveur la participation à ces débats de citoyens ordinaires et l'interaction promise avec des experts.

Dans les autres États membres, à des degrés variables, des doutes s'expriment quant aux conditions à réunir pour qu'ils soient réussis et « débouchent sur quelque chose ». Beaucoup parlent de leur expérience d'émissions d'information ou de « talk shows » politiques au plan national qui s'avèrent décevants. Les plus sceptiques sont sans doute les interviewés grecs, irlandais, néerlandais, hongrois, bulgares et maltais.

3.2.3. L'organisation régulière, dans toute l'Europe, d'enquêtes par sondage sur l'Union européenne, permettant de savoir ce que pensent nos concitoyens aussi bien que les citoyens des autres pays.

La proposition d'enquêtes transfrontalières par sondage est le plus souvent perçue tout à fait favorablement (on note que l'existence de telles enquêtes pan-européennes - Eurobaromètre - est quasi totalement ignorée), les plus réceptifs paraissant être les participants des groupes allemands, français, britanniques, autrichiens, polonais, lettons, roumains et maltais.

Dans ces groupes comme dans ceux (également positifs mais moins fortement) de la plupart des autres pays, l'intérêt de la proposition réside d'une part dans des enquêtes qui sont une forme de consultation citoyenne, et d'autre part dans la possibilité qui est donnée de se comparer avec d'autres pays : cela suscite un réel intérêt (pour autant que les questions concernent et touchent concrètement les citoyens, et par ailleurs que les résultats soient aisément et rapidement accessibles).

Les réactions sont plus négatives à ce type de sondage dans peu des groupes.

3.2.4. La possibilité de rencontrer à proximité de chez vous, plusieurs fois dans l'année, vos députés au Parlement européen et d'autres responsables politiques européens.

À l'annonce de cette idée, **les participants de plusieurs des groupes interrogés manifestent un réel et vif intérêt** (groupes espagnol, irlandais, tchèque, estonien et, un peu moins fortement, italien, polonais et lettons).

Ils y voient la possibilité de contact personnel avec des responsables auxquels ils pourraient directement s'adresser pour poser des questions et obtenir des réponses.

Les doutes sur la réalité de la proximité et du contact direct promis concourent aux **réactions plus tièdes** ou au **scepticisme** enregistré **dans d'autres groupes**.

3.2.5. L'organisation par la Commission européenne d'une consultation par Internet ouverte à tous les citoyens à chaque fois qu'une décision importante doit être prise dans l'UE.

Les réactions sont à cette suggestion sont dans l'ensemble très positives.

L'idée d'une consultation, ouverte à tous, sur des sujets politiques importants, est en général bienvenue. Et, pour une grande majorité des interviewés, le moyen envisagé (par Internet) présente des avantages d'accessibilité, de commodité (depuis chez soi, à un moment qu'on choisit) et de modernité (malgré quelques réserves formulées en pensant aux personnes qui n'ont pas accès à Internet).

Certains spécifient toutefois des conditions à remplir pour que l'intérêt de principe se concrétise : information nécessaire sur le lancement d'une consultation ; ensuite, information en retour vers les citoyens et prise en compte de leur avis par la Commission.

D'autres émettent des doutes à ces égards : des questions notamment sur la « logistique » de traitement des informations à mettre en place atténuent ou conditionnent parfois l'adhésion de ces interviewés.

Avec, par surcroît, l'expression d'un intérêt seulement modéré pour les sujets de politique européenne, ils entraînent des jugements nettement plus réservés dans quelques pays (Suède, Pays-Bas, Autriche, Royaume-Uni, République tchèque, Bulgarie).

3.2.6. L'organisation de consultations similaires par notre gouvernement national.

Cette proposition ne diffère de la précédente que par l'identité de son émetteur : le gouvernement national au lieu de la Commission européenne.

Dans la plupart des pays, c'est l'idée d'une consultation par la Commission qui est jugée préférable : au nom de l'idée qu'elle est l'organe central de l'Union dont c'est la responsabilité logique, et surtout, en dépit de la désaffection dont les institutions communautaires sont l'objet, parce qu'elle représente une présomption de neutralité et d'objectivité qu'on tend à dénier aux autorités nationales.

Le choix préférentiel de consultations par la Commission est très net en France, en Italie, en

Grèce, en Irlande, en Autriche, en Pologne, en République tchèque, en Bulgarie et à Malte.

Dans deux pays seulement, les interviewés tendent à marquer un intérêt plus grand pour des consultations d'initiative nationale, les Pays-Bas et le Royaume-Uni (et dans deux autres, la Suède et la Lettonie, les réactions aux deux options sont assez similaires).

3.2.7. Un service interactif, utilisant Internet et les réseaux sociaux, pour recueillir en permanence les avis, les souhaits ou les critiques des citoyens sur les orientations de l'Union européenne.

L'accueil de cette proposition est très positif dans l'ensemble.

À la modernité efficace de consultations par Internet s'ajoute une notion de proximité et d'informalité à la fois dans la forme et dans le contenu de la communication permise par les réseaux sociaux.

Le libellé de la proposition suggère l'idée d'un canal direct et facile de communication avec la Commission, d'autant que le système resterait ouvert en permanence.

Les questions qui sont posées dans certains groupes proviennent de l'aspect très informel et non organisé des expressions émises sur les réseaux sociaux : on s'interroge sur la manière dont ce « chaos » pourra être structuré pour permettre une exploitation efficace.

Comme pour les propositions précédentes reposant sur Internet, on trouve aussi exprimées des remarques sur des publics « exclus » du fait de leur non accès aux moyens électroniques de communication, et des questions sur le retour d'information aux citoyens et l'utilisation qui aura été faite de leurs contributions, sans mettre en cause toutefois l'intérêt de ce qui est proposé.

Dans tous les pays ou presque, l'intérêt est avéré, particulièrement nettement dans beaucoup d'entre eux (Allemagne, France, Italie, Espagne, Grèce, Irlande, Suède, Pologne, Estonie, Roumanie, Malte).

3.2.8. Des campagnes d'information beaucoup plus actives que par le passé pour inciter les citoyens à s'intéresser aux débats qui auront lieu et à participer à la prochaine élection des députés au Parlement européen en mai 2014.

La mise sur pied de ce type de campagnes d'information est généralement reconnue comme souhaitable, en particulier dans la perspective d'élections européennes dont les tenants et aboutissants ne sont pas nécessairement clairs et dont le taux de participation est faible.

Les personnes interrogées attendent là des campagnes informatives « neutres » non partisans : sur l'Union européenne sur un plan général, sur les implications de ses politiques sur la vie des citoyens du pays, sur les enjeux de l'élection et sur les projets politiques en présence.

L'adhésion est toutefois moins forte qu'à certaines des propositions précédentes qui apparaissaient plus novatrices : c'est une des raisons de l'intérêt seulement relatif manifesté par exemple en Lettonie, en Bulgarie, à Malte et aux Pays-Bas.

1. OPTEM, 74 chemin de la Ferme des Bois, 78950 Gambais, France, Tél. : +33 (0)1 34 87 18 23, Fax : +33 (0)1 34 87 17 83, optem@optem.fr
2. Allemagne : Échanges Marktforschung en liaison avec Psyma ; Autriche : Karmasin Motivforschung ; Bulgarie : Alpha Research ; Espagne : Psyma-Iberica ; Estonie : Saar Poll ; France : OPTEM avec l'appui de Inter View Partners ; Grèce : Focus Bari ; Hongrie : Psyma Hongrie ; Irlande : Behaviour and Attitudes ; Italie : Periscope ; Lettonie : Latvian Facts ; Malte : MISCO Malta ; Pays-Bas : True Research ; Pologne : BSM ; République tchèque : MARECO ; Roumanie : Data Media ; Royaume-Uni : AIMR ; Suède : Kommunifera
Les synthèses nationales sont disponibles en anglais sur le site de [Notre Europe – Institut Jacques Delors](#).
3. Deux discussions en Lettonie, à l'initiative du partenaire letton du réseau.

Annexe : guide d'animation

Introduction : Demander à chaque participant de se présenter en quelques mots, en disant qui il (elle) est et ce qu'il (elle) fait, etc.

Thème 1 : Nous sommes réunis aujourd'hui pour parler de l'Union européenne.

Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit tout d'abord à propos de l'Union européenne ?

- Réactions spontanées
- Explorer :
 - Nature des sujets évoqués à propos de l'UE
 - Aspects positifs et aspects négatifs liés à l'UE
 - Degré d'intérêt a priori et d'implication des participants dans les questions relatives à l'UE

Thème 2 : Ce que vous savez et ce que vous pensez de l'Union européenne, d'où cela vient-il ?

De quelles sources recevez-vous des informations ou des opinions sur l'Union européenne - en prenant le terme «sources» au sens le plus large, allant des sources d'information officielles aux conversations informelles qu'on peut avoir avec des amis ou d'autres personnes... ?

- Réactions spontanées
- Explorer :
 - Degré de diversité des sources mentionnées
 - Nature des apports (d'information) de chacune
 - Intérêt / crédibilité de chacune

Thème 3 : Nous allons parler plus particulièrement de l'avenir de l'Union européenne, et des questions que vous pouvez vous poser à ce sujet.

Il y a sans doute des choses qu'il serait important pour vous de mieux connaître et de mieux comprendre sur le fonctionnement et sur les orientations de l'Union européenne, mais pour lesquelles les sources dont vous avez parlé tout à l'heure ne vous donnent pas tout ce que vous voudriez.

Sur quoi notamment souhaiteriez-vous en savoir plus ?

- Réactions spontanées
- Explorer :
 - Impressions générales de bonne ou de mauvaise connaissance / compréhension de ces questions
 - Perception des enjeux majeurs pour l'UE dans les années à venir
 - Expressions de besoins de meilleure connaissance et compréhension - sur quels sujets plus précisément ? En quoi les informations dont on peut disposer actuellement sur ces sujets sont-elles insatisfaisantes ?

Thème 4 : En tant que citoyen, vous devez pouvoir donner votre avis et faire entendre votre voix sur les orientations futures de l'Union européenne, que ce soit pour approuver ou pour contester telle ou telle orientation, ou pour toute autre raison.

Comment pouvez-vous le faire aujourd'hui ?

- Réactions spontanées
- Explorer :
 - Facilité / difficulté perçue à s'exprimer et à faire entendre sa voix sur les questions relatives à l'UE - par quels moyens ?
 - Causes perçues de difficulté
 - Sujets sur lesquels on voudrait plus précisément pouvoir donner son avis et être entendu en tant que citoyen; attentes à cet égard

Thème 5 : On peut penser à différents moyens pour les citoyens européens comme nous de faire entendre leur voix.

Nous allons, si vous le voulez bien, essayer de penser à toutes sortes de moyens possibles, en nous laissant aller à notre imagination, et sans nous arrêter pour le moment à la question de savoir comment le réaliser en pratique.

Que pourrait-on imaginer ?

- Réactions spontanées
- Stimuler la créativité du groupe en encourageant à « rebondir » d'une idée à une autre

Thème 6 : Je vais maintenant vous soumettre différentes idées qui ont été émises, de moyens par lesquels les citoyens pourraient mieux faire entendre leur voix sur les questions concernant l'Union européenne. Vous me direz ce que vous pensez de chacune.

Faire réagir successivement à chaque proposition, en faisant expliciter le degré et les raisons d'intérêt :

1. Un service d'information sur le fonctionnement et les politiques de l'Union européenne, comportant un bureau d'information ouvert au public dans chaque grande ville, un site Internet, et un service de réponse rapide aux questions posées par téléphone, lettre ou courriel.
2. Des débats dans les grands médias sur les orientations de l'Union européenne, entre des citoyens moyens et des spécialistes de ces questions.
3. L'organisation régulière, dans toute l'Europe, d'enquêtes par sondage sur l'Union européenne, permettant de savoir ce que pensent nos concitoyens aussi bien que les citoyens des autres pays.
4. La possibilité de rencontrer à proximité de chez vous, plusieurs fois dans l'année, vos députés au Parlement européen et d'autres responsables politiques européens.
5. L'organisation par la Commission européenne d'une consultation par Internet ouverte à tous les citoyens à chaque fois qu'une décision importante doit être prise dans l'UE.
6. L'organisation de consultations similaires par notre gouvernement national.
7. Un service interactif, utilisant Internet et les réseaux sociaux, pour recueillir en permanence les avis, les souhaits ou les critiques des citoyens sur les orientations de l'Union européenne.
8. Des campagnes d'information beaucoup plus actives que par le passé pour inciter les citoyens à s'intéresser aux débats qui auront lieu et à participer à la prochaine élection des députés au Parlement européen en mai 2014.

Merci à nouveau de votre participation.

Si d'autres idées vous viennent à la suite de notre réunion, n'hésitez pas à nous en faire part.

(Communiquer aux participants une adresse électronique qu'ils pourront utiliser pour ce faire).

QUELS SONT LES FUTURS DÉFIS DE L'UE POUR LES CITOYENS ?

Virginie Timmerman, *Synthèse*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, décembre 2014

COMMENT LES CITOYENS SOUHAITENT-ILS COMMUNIQUER AVEC L'UNION EUROPÉENNE ?

Virginie Timmerman et Daniel Debomy, *Synthèse*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, décembre 2014

COMMENT L'UNION EUROPÉENNE COMMUNIQUE-T-ELLE AVEC LES CITOYENS ?

Virginie Timmerman et Daniel Debomy, *Synthèse*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, novembre 2014

COMMENT LES CITOYENS VOIENT-ILS L'UNION EUROPÉENNE ?

Virginie Timmerman, *Synthèse*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, novembre 2014

▶ COMMENT COMMUNIQUER AVEC L'UE ? L'AVIS DE CITOYENS EUROPÉENS

Vidéo, Notre Europe – Institut Jacques Delors, novembre 2014

DES CITOYENS EUROPÉENS À BRUXELLES : QUELS MESSAGES ?

Virginie Timmerman, *Synthèse*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, août 2014

DES CITOYENS FACE À « L'EUROPE DE BRUXELLES »

Virginie Timmerman, *Synthèse*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, août 2014

▶ MONDIALISATION : CE QUE LES FRANÇAIS NOUS ONT DIT

Vidéo, Notre Europe – Institut Jacques Delors, mai 2014

▶ EURO : CE QUE LES FRANÇAIS NOUS ONT DIT

Vidéo, Notre Europe – Institut Jacques Delors, mai 2014

▶ DÉMOCRATIE : CE QUE LES FRANÇAIS NOUS ONT DIT

Vidéo, Notre Europe – Institut Jacques Delors, mai 2014

▶ EMPLOI : CE QUE LES FRANÇAIS NOUS ONT DIT

Vidéo, Notre Europe – Institut Jacques Delors, mai 2014

L'IMPLICATION DES CITOYENS EUROPÉENS DANS L'UE : SYNTHÈSES NATIONALES

Réseau Optem, *Synthèse*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, décembre 2013/janvier 2014

L'UE NON, L'EURO OUI ? LES OPINIONS PUBLIQUES EUROPÉENNES FACE À LA CRISE (2007-2012)

Daniel Debomy, *Policy Paper No. 90*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, mars 2013

LES EUROPÉENS CROIENT-ILS ENCORE EN L'UE ?

Daniel Debomy, *Études & Rapports No. 91*, Notre Europe – Institut Jacques Delors, juin 2012

LES MIGRANTS - PARCOURS EUROPÉENS

Frédéric Praud, Florence Brêthes, Hamed Borsali et Kiel, *BD, Paroles d'hommes et de femmes / Notre Europe*, mai 2012

LES CITOYENS EUROPÉENS ET L'UNION EUROPÉENNE DANS LE CONTEXTE ACTUEL DE CRISE

Daniel Debomy, *Policy Paper No. 47*, Notre Europe – Institut Jacques Delors / Fondation Jean Jaurès, novembre 2011

Directeur de la publication: Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • *Notre Europe - Institut Jacques Delors* ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • © *Notre Europe - Institut Jacques Delors*

